

DEMANDE D'AMENAGEMENT DE SESSION DE TEST

Afin de pouvoir traiter votre demande au plus vite, nous vous remercions de bien vouloir lire très attentivement les indications qui figurent dans ce document. Merci de compléter le formulaire de demande et de nous le retourner avec les justificatifs requis à mh@etsglobal.org :

1. Le formulaire de « Demande d'Aménagement de session de Test » complété – voir ci-dessous

2. **Pour un étudiant :**

- Un avis médical délivré par le SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - pour l'année en cours ou éventuellement l'année précédente ;
ou
- Une notification d'aménagement des examens établie par un médecin référent (médecine scolaire, universitaire) ;
ou
- Une attestation MDPH ou CDAPH d'aménagement des examens.

Pour un salarié ou demandeur d'emploi :

- Une RQTH
et
- Un certificat médical récent (moins d'un an) précisant le dispositif d'aménagement préconisé, sans mention de la pathologie, pour des raisons liées au respect du secret médical.

Après examen des documents fournis, nous vous transmettrons les modalités de l'aménagement possible.

Aucune inscription ne doit être effectuée avant réception de notre accord.

Pour information, voici les principaux aménagements possibles :

La proposition la plus courante consiste à accorder un tiers-temps sur la partie de compréhension écrite, soit 25 minutes supplémentaires à la fin du test. Le candidat passe le test avec les autres candidats. A la fin de la session, tous les candidats doivent remettre leurs fascicules et feuilles de réponses au surveillant. Une fois que tous les candidats auront quitté la salle, le surveillant redonnera le fascicule et la feuille de réponses au candidat bénéficiant d'un temps supplémentaire. Ce dernier ne doit pas sortir de la salle et ne peut avoir aucune communication avec les autres personnes ayant fini le test.

L'application du tiers temps sur la partie de compréhension orale est possible mais cela demande une organisation différente : le candidat doit passer le test dans une salle séparée, sous la supervision constante d'un administrateur de centre de test, qui aura un chronomètre, mettra le CD en pause entre chaque question : 3 secondes pour les parties 1 et 2 puis redémarrera le CD ; 4 secondes pour les parties 3 et 4 puis redémarrera le CD.

Candidats malvoyants :

- **Agrandissement A3** du fascicule et de la feuille de réponses : ces agrandissements ne peuvent être réalisés que par ETS Global ; la personne qui administre la session doit ensuite reporter les réponses du candidat sur une grille normale pour que le test puisse être corrigé. Le tout doit être retourné à ETS Global avec le matériel de test. Le candidat peut passer le test avec les autres candidats dans une session standard, mais doit être placé dans la salle de façon à ce que les autres candidats ne puissent pas voir sa feuille de réponses. Il est d'usage d'accorder un tiers-temps sur la partie de compréhension écrite, soit 25 minutes supplémentaires à la fin du test.
- **Test en Braille** si le candidat le maîtrise parfaitement : le candidat doit passer le test dans une salle séparée, sous la supervision constante d'un administrateur de centre de test et d'un surveillant accrédité.
- **Test audio uniquement** : le candidat ne passe que la section de compréhension orale du test, sans la partie images. Ceci est un test spécifique et le candidat doit passer le test dans une salle séparée, sous la supervision constante d'un administrateur de centre de test. Un surveillant doit également être présent dans la salle pour reporter les réponses du candidat, le cas échéant. Attention : si cette solution est privilégiée, le candidat ne recevra un score que pour la partie de compréhension orale. ETS Global ne met pas à disposition d'audiodescription de la partie de com-

préhension écrite car ceci serait alors assimilé à de la compréhension orale et cette compétence est déjà évaluée dans la partie « Listening ».

Candidats malentendants :

- **Placement le plus près possible de la source sonore**, dans la salle de test.
- **Passation du test dans une salle séparée**, avec un casque, sous réserve que le candidat ne soit pas appareillé. Un administrateur de centre de test et un surveillant doivent être présents dans la salle pendant toute la durée de la session.
- **Lecture du script** de la partie compréhension orale du test par un lecteur anglophone (langue maternelle obligatoire), sous réserve que le candidat pratique couramment la lecture labiale en français et en anglais. Dans ce cas, le candidat doit également passer le test dans une salle séparée, à condition que l'établissement dans lequel est organisée la session puisse mettre à disposition un lecteur anglophone (ou francophone s'il s'agit du test *TFI*[™]).
- Si aucun de ces aménagements n'est approprié, le candidat peut être exempté totalement de la partie de compréhension orale. Cette décision doit être prise par son établissement et/ou entreprise, en accord avec le candidat. Il ne recevra un score que pour la partie de compréhension écrite.



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENT DE SESSION DE TEST AVANT INSCRIPTION

A retourner par email à* : mh@etsglobal.org

Indiquez votre choix :

Vous ou un de vos candidats avez besoin d'un aménagement pour une session de test prévue :
au sein de votre établissement **ou** dans un centre de test public

Veillez compléter toutes les informations suivantes :

Personne en charge de l'inscription :

M Mme
Nom
Prénom
Etablissement
Email

Informations concernant le candidat :

M Mme
Nom du candidat
Prénom du candidat
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)
Email
Téléphone
Date de la session (JJ/MM/AAAA)
Lieu de la session

Test concerné par l'aménagement :

Test *TOEIC*® Listening and Reading - Institutional Programme
Test *TOEIC*® Listening and Reading - Public Programme (avec photo sur l'attestation)
Test *TOEIC Bridge*™ - Institutional Programme
Test *TFI*™
Test *TOEFL ITP*®

Le candidat a-t-il déjà passé le test demandé au cours de ces 2 dernières années ?

Oui Non

Si oui :

Dans quel(s) centre(s)
A quelle(s) date(s)

Le candidat a-t-il bénéficié d'un aménagement au cours de ces 2 dernières années ?

Oui Non

Si oui, de quel aménagement s'agissait-il :

***au moins 3 semaines avant la date de test souhaitée.**

Pour la prochaine session de test, quel(s) aménagement(s) sollicitez-vous ? ¹

Test en braille ²

Agrandissement du fascicule en format A3

Agrandissement de la feuille de réponses en format A3

Candidats non ou malvoyants : test audio uniquement ³

Candidats malentendants : lecture labiale du script de la section compréhension orale par un lecteur

Temps supplémentaire pour la section de compréhension écrite

Temps supplémentaire pour toutes les sections du test

Pause(s)

Assistance

Secrétaire pour reporter les réponses

**Autre aménagement non listé et dont le candidat devrait bénéficier :
(merci de le(s) décrire très précisément ci-dessous)**

Si votre demande est acceptée par ETS Global, l'accord d'aménagement qui vous sera envoyé par email précisera les modalités de commande.

Date :

(JJ/MM/AAAA)

Signature :

1. Sous réserve de conformité et de validation de votre demande par ETS Global.
2. Disponible selon le test choisi.
3. Les personnes non ou malvoyantes ne pourront passer que la partie compréhension orale du test.

www.etsglobal.org
mh@etsglobal.org